

04 avr 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 04/04/03](#)

## Accidents sportifs

Sur proposition de M. Frank Vandenbroucke, Ministre des Affaires sociales et des Pensions, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (\*) prévoyant la date d'entrée en vigueur d'une disposition relative aux accidents sportifs.

Sur proposition de M. Frank Vandenbroucke, Ministre des Affaires sociales et des Pensions, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (\*) prévoyant la date d'entrée en vigueur d'une disposition relative aux accidents sportifs.

(\*) exécutant la loi programme du 24 décembre 2002 (article 236 notamment)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe